

# Bosnie : Les mesures interdisant le mouvement et le port obligatoire des masques sont inconstitutionnelles

Publié le 27/12/2020 à 22:00 - Mise à jour à 22:04



*Bosnie : Les mesures interdisant le mouvement et le port obligatoire des masques sont inconstitutionnelles*

FranceSoir

PARTAGER :

•

Auteur(s): Article original Klix traduit pour FranceSoir

[A+A](#)

La Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine a tenu une session aujourd'hui au cours de laquelle il a été décidé que **les mesures de restriction de mouvement et de port de masques pendant une pandémie de coronavirus sont une violation des droits humains fondamentaux.**

La 120e session ordinaire du Grand Conseil de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine s'est tenue aujourd'hui par voie électronique. Plusieurs décisions ont été prises, et la plus pertinente pour la BiH. Les décisions de la cellule de crise de la FB-H sur l'interdiction de circuler et le port obligatoire de masques de protection sont «**une ingérence dans les libertés et droits fondamentaux de l'homme garantis par la Constitution de la Bosnie-Herzégovine et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme**».

« Dans ce cas particulier, il y a des violations du droit à la vie privée et à la liberté de mouvement, qui ont été commises par des ordonnances de segments restreints du pouvoir exécutif sur le port obligatoire de masques de protection et la restriction de mouvement, siège de crise des ministères de la Santé », a déclaré la Cour constitutionnelle.

Il est également indiqué que la décision de la cellule de crise des ministères de la santé de la FBiH est une violation de ces droits de l'homme, étant donné qu'"il n'y a pas eu de participation active à l'adoption et à la révision des mesures ordonnées par les plus hautes autorités législatives et exécutives".

La mesure d'interdiction de mouvement après 11 heures à 5 heures du matin a été introduite le 10 novembre en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux infectés par le coronavirus, et a été suivie de mesures de port obligatoire des masques à l'intérieur et à l'extérieur.

Après l'adoption des mesures, les avocats de Sarajevo ont adressé un recours à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et leur ont demandé de reconsidérer les mesures adoptées, ainsi que d'annuler la mesure de la cellule de crise du ministère fédéral de la Santé jusqu'à la décision finale.

Auteur(s): **Article original Klix traduit pour FranceSoir**

**Chère lectrice, cher lecteur,**

Vous avez lu et apprécié notre article et nous vous en remercions. Pour que nous puissions poursuivre notre travail d'enquête et d'investigation, nous avons besoin de votre aide. FranceSoir est différent de la plupart des médias Français :

- Nous sommes un **média indépendant**, nous n'appartenons ni à un grand groupe ni à de grands chefs d'entreprises, de ce fait, les sujets que nous traitons et la manière dont nous le faisons sont exempts de préjugés ou d'intérêts particuliers, les analyses que nous publions sont réalisées sans crainte des éventuelles pressions de ceux qui ont le pouvoir.

- Nos journalistes et contributeurs travaillent en collectif, au dessus des motivations individuelles, dans l'objectif d'aller à la **recherche du bon sens**, à la **recherche de la vérité** dans l'**intérêt général**.

- Nous avons choisi de rester gratuit pour tout le monde, afin que chacun ait la possibilité de pouvoir accéder à **une information libre et de qualité** indépendamment des ressources financières de chacun.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons votre soutien. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous lire et nous donner des marques de confiance, ce soutien est précieux, il nous permet d'asseoir notre légitimité de media libre et indépendant et plus vous nous lirez plus nous aurons un impact dans le bruit médiatique ambiant.

Alors **si vous souhaitez nous aider, c'est maintenant**. Vous avez le pouvoir de participer au développement de FranceSoir et surtout faire en sorte que nous poursuivions notre mission d'information. **Chaque contribution, petite ou grande, est importante pour nous, elle nous permet d'investir sur le long terme. Toute l'équipe vous remercie.**

**[Soutenez FranceSoir dès 1€ >](#)**